



Un projet bruxellois, BruSafe +, remporte le premier prix Agoria eHealth Award 2017

BruSafe +, développé par Abrumet, est un coffre-fort numérique qui permet la connexion de tous les prestataires de soins de la première ligne aux informations santé de 450.000 Bruxellois. BruSafe +, utilise un langage standard informatique qui permet l'interopérabilité des systèmes. Aujourd'hui, ce projet public est reconnu par le secteur industriel et décroche le premier prix des Agoria eHealth Award 2017.

Une fois la solution e-santé mise au point et si elle contribue à une meilleure continuité des soins, il est crucial que les informations qu'elle génère soient accessibles aux prestataires de soins et aux patients. Pour éviter que chaque entreprise développe un connecteur propre à chaque hôpital ou à chaque prestataire de soins indépendant (assistant social, infirmier, nutritionniste, médecin généraliste...), la Région bruxelloise encourage ces entreprises à créer un connecteur unique avec le Réseau Santé Bruxellois (RSB). La mission de ce réseau est précisément le partage sécurisé, entre prestataires de soins et hôpitaux de la Région, de l'information médicale relative à un patient averti et consentant.

Utile pour les patients, véritable simplification pour les prestataires de soin, l'interopérabilité à ce réseau bruxellois apporte également un bénéfice économique aux entreprises locales. C'est pourquoi BruSafe + et le Réseau Santé Bruxellois s'inscrivent dans les objectifs et les chantiers prioritaires du plan stratégique e-santé bruxellois.

Répondant aux normes internationales, BruSafe + autorise une entreprise qui y est connectée et qui satisfait donc aux conditions d'interopérabilité, de se connecter aux autres réseaux européens. Un bruxellois soigné en France peut, via le RSB accéder à ses données médicales. Cet avantage donne de la visibilité aux startups bruxelloises et ouvre la voie d'un déploiement international.

« Nous sommes extrêmement fiers du prix remis à ce projet et rendu possible grâce aux pouvoirs publics bruxellois et notamment à la Commission Communautaire Commune. Nous avons octroyé un subside de 2.139.000 € à Abrumet pour développer le projet BruSafe et faire en sorte qu'il soit compatible avec les standards internationaux. Il faut que le Réseau Santé Bruxellois et Abrumet continuent à être à la pointe de l'innovation et de la technologie au bénéfice de la santé de tous les Bruxellois », déclarent Didier Gosuin et Guy Vanhengel, Ministres bruxellois de la Santé.



Contacts Presse :

Pauline Lorbat – Cabinet de Didier Gosuin - 0485 89 47 45

Nadya De Beule – Cabinet de Guy Vanhengel – 0497 59 99 73